

2
(N° 232.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 MAI 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur François Petit.*

MESSIEURS,

Le sieur Petit a vu le jour à Longwy, département de la Moselle (France), le 2 fructidor an V de la République française; à la fin de l'année 1818, il est entré, en qualité de commis, dans la maison Mathieu à Arlon, et depuis cette époque, jusqu'à ce jour, il a constamment habité cette ville; au mois d'octobre 1852, il s'est établi commissaire expéditeur, et il a épousé une Belge qui l'a rendu père de trois enfants nés en Belgique; le pétitionnaire est également directeur des messageries Van Gend et C^{ie}; sa probité et sa conduite morale et politique, sont à l'abri de tout reproche; il est attaché à nos institutions, et il jouit de la confiance et de la considération de tous ceux qui le connaissent.

Les autorités estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
